POLITIQUE HANDICAP ERGONOMIE SANTE AU TRAVAIL

Formations

Ariane Conseil

Catalogue 2015

Bientôt
notre nouveau
catalogue de
formations !

Mettre en mouvement l'intelligence et la valeur des hommes

ARIANE CONSEIL
le fil conducteur

Les points forts de nos formations

- Résolument pragmatiques, nos formations s'appuient sur des mises en situation et la résolution de cas concrets
- Les sessions sont animées par un ou plusieurs consultants spécialistes du sujet traité
- Nos animateurs sont dotés d'une solide expérience tant de la formation que du conseil en entreprise
- Pour faciliter l'interactivité, les groupes sont constitués d'un maximum de 10 participants
- Vous perfectionnez vos connaissances tout en confrontant les expériences et les bonnes pratiques avec le formateur et les participants

Ils ont participé à nos formations inter-entreprises
Accor, Adecco, Aéroports de Paris, Agefos, AGF, AGGM, Air Liquide, Arc international, ARFP Opcalia, Arkema, Assystem, Atos Origin, Aubay, Auchan, Berger Levrault, BNP Paribas, Bouygues, Brinks, Carrefour, CCMSA, Cetelem, CGTI (Alcatel), CNFPT, Conseil Régional de Picardie, Crit Intérim, Croix-Rouge française, DCNS, Devoteam, Diramode, Disneyland Paris, DMMS, EADS, Elengy, ESAT St Optimal, Essilor, Etablissement Français du Sang, Eurocopter, Eurovia, Fondation Hopale, Galeries Lafayette, GDF Suez, GHICL, GIE-AGIRC, GMF, GrDF, Groupe Beaumanoir, Groupe Mornay, Hachette Filipacchi, HSBC, IBM France, Kuehne-Nagel, La Poste, Labrenne, Neuf Cegetel, Nexter, OB Holding, OCP Répartition, OETH, Office Dépôt, Orkyn, Pages Jaunes, Phone Régie, Pierre & Vacances, PMU, Randstad, Razel, Regus, Schering Plough, Sin et Stes, Simply Market, Société Générale, Socotec, Spie Infoservices, Storengy, Synergie, Thalès, Thomson, Total, Valéo, V@ha Consulting

Les + Ariane Conseil

- **Nos 25 ans d'expérience dans le domaine du conseil et de la formation**
- **Notre connaissance des entreprises, dans tous les secteurs d'activité**
- **Nos 3 champs d'expertise**
  - **Politique Handicap**
  - **Ergonomie**
  - **Santé au travail**
- **Une reconnaissance nationale**
  - Habilité IPRP (Intervenant Prévention des Risques Professionnels)
  - Agréé en tant qu'organisme de formation
- **La possibilité de proposer un accompagnement post-formation**
  - Hot line
- Formation-action

POLITIQUE HANDICAP

- Piloter la Mission Handicap : mode d'emploi
- Etablir et suivre le budget Mission Handicap
- Etablir et optimiser la DOETH
- Politique Handicap : lever les résistances
- Maîtriser la loi handicap
- Recruter des collaborateurs handicapés
- Etre tuteur d'un collaborateur handicapé
- Manager une équipe intégrant un collaborateur handicapé — nouveau
- Maintien dans l'emploi : détecter les situations — nouveau
- Réussir les démarches de maintien dans l'emploi
- Maintien dans l'emploi : consolider les savoir-faire — nouveau
- Collaborer avec le Secteur Adapté
- A la découverte du handicap
  dans le travail et hors champ professionnel

SANTE AU TRAVAIL

- Face aux risques : la formation des responsables santé et sécurité
- Intégrer les démarches pénibilité et les risques psycho-sociaux dans le Document Unique
- Stress et risques psychosociaux : comprendre pour agir
- Prévention des TMS : agir sur les pratiques professionnelles
- Pénibilité : évaluation, plan d'action et compte pénibilité — nouveau
- Intégration professionnelle et Qualité de Vie au Travail des personnes malades chroniques — nouveau

Piloter la Mission Handicap : mode d'emploi

Le point fort de la formation : une formation personnalisée, qui vous aide dans votre réflexion stratégique et méthodologique

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Instances de pilotage de la Politique Handicap
- Acteurs Ressources Humaines

Objectifs

- S'approprier les méthodes et les outils immédiatement opérationnels pour manager avec succès la Politique Handicap
- Développer ses compétences en termes de conduite de projet
- Structurer et planifier la démarche
- Communiquer, sensibiliser, mobiliser les acteurs

Animateurs

Antoine Dezalay

Stéphanie Galvan

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

Jour 1

- La Mission Handicap, un véritable projet d'entreprise
- La notion de projet : savoir donner du sens
- La notion d'objectif : fixer des objectifs et en faire des repères permanents
- Concevoir et ordonnancer une démarche : méthodes et outils pour construire le plan d'action
- Elaborer son budget prévisionnel : quel budget pour quel cadre contractuel et quels objectifs ? Quelles dépenses imputables ?
- Rôle et responsabilités du Chargé de Mission Handicap
- La structure de pilotage et ses relais

Jour 2

- Analyser les freins et les leviers
- Contourner les difficultés, utiliser les opportunités
- Repérer et mobiliser les acteurs internes et externes
- Communiquer autour d'une démarche : concevoir un plan de communication et de sensibilisation
- Evaluer pour évoluer : pourquoi et comment évaluer ?

Modalités

Durée : 2 jours

Coût :
- **formation : 1 200 € net de taxe par participant, repas compris**
- **formation + hotline : 1 500 € net de taxe par participant**

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Etablir et suivre le budget Mission Handicap

Le point fort de la formation : vous construisez un budget sous la forme d'exercices pratiques autour d'un cas concret

Public

- Chargés de Mission Handicap

Objectifs

- Maîtriser les textes et les attentes des institutionnels, DIRECCTE et Agefiph
- Acquérir les outils et techniques pour construire et suivre son budget
- Savoir présenter et défendre son budget prévisionnel et son bilan financier

Animateurs

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Quel budget pour quelle Politique Handicap :** L'accord libératoire, la convention Agefiph. Que prévoient les textes ? Quelles sont les attentes des institutionnels ? L'entreprise sans accord ni convention
- **Elaborer un budget prévisionnel :** les dépenses imputables. Les notions de dépenses internes et externes. Comment hiérarchiser les différents postes budgétaires ? Un outil pour élaborer sa pesée financière
- **Suivre le budget Mission Handicap :** mettre en place les process et les tableaux de bord : les outils pour suivre les dépenses, collecter et exploiter les informations. Identifier et analyser les écarts : le principe de fongibilité. Les particularités de l'entreprise multi-sites
- **Rendre compte et communiquer :** auprès de qui ? Sous quelle forme ? A quelle fréquence ? Quel niveau d'information ?
- **Le budget, outil de pilotage de la Politique Handicap :** les dispositifs d'incitations internes. Evaluer pour évoluer : l'analyse a posteriori pour construire le programme et le budget de l'année suivante

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Etablir et optimiser la DOETH

Le point fort de la formation : tout au long de la session, vous remplissez pas à pas une DOETH

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Responsables ressources humaines, responsables administration du personnel, gestionnaires de paye, comptables
- Responsables de centre de profits

Objectifs

- Maîtriser les textes et les applications de la loi
- Etablir sa déclaration de manière exhaustive et optimale
- Acquérir les réflexes pour réaliser efficacement les déclarations à venir

Animateurs

Agnès Wohlhuter

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **L'obligation d'emploi :** l'esprit et la finalité de la loi, les enjeux pour l'entreprise. La DOETH : pour qui, pourquoi ?
- **Calculer son effectif d'assujettissement, déterminer son obligation d'emploi :** combien, sur quel périmètre ? La notion d'autonomie de gestion
- **Les différents bénéficiaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé :** process d'obtention
- **Décompter les Unités Bénéficiaires :** les nouvelles règles de proratisation. Les unités liées à la collaboration avec le secteur adapté. Le calcul des unités en fonction des dates d'obtention et d'échéance de la RQTH
- **Calculer la contribution à partir des unités requises, déclarées et manquantes :** les unités de minoration, la reconnaissance de la lourdeur du handicap, les ECAP, les 10 % déductibles
- **Comment recueillir toutes les données en temps et en heure :** mettre en place un système d'information (tableaux de bord et dispositifs de relais). Les particularités des entreprise multi-sites

Modalités

Durée : 1 jour

Coût :
- **formation : 600 € net de taxe par participant, repas compris**
- **formation + hotline : 900 € net de taxe par participant**

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Politique Handicap : lever les résistances

Le point fort de la formation : vous construisez votre argumentaire et votre plan de communication

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Responsables Ressources Humaines
- Responsables de PME, de centres de profit, managers

Objectifs

- Savoir convaincre de la légitimité d'une démarche en faveur de l'emploi des personnes handicapées
- Lever tabous et résistances
- Mobiliser les acteurs

Animateurs

Annelise Wiart

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **L'emploi des personnes handicapées : un engagement légitime**
  Pourquoi les entreprises doivent-elles se mobiliser en faveur du handicap ?
- **Comprendre le handicap pour comprendre l'employabilité des personnes handicapées**
  De la déficience à la situation de handicap
  La diversité et la relativité des situations de handicap
  Les compensations personnelles, humaines et techniques
- **Faire avancer la cause du handicap dans l'entreprise**
  Combattre les résistances, actionner les leviers
  Adopter les comportements justes
  La compatibilité handicap/poste : l'analyser, la construire
  Sensibiliser à la démarche de RQTH
- **Construire son plan de communication**
  Identifier les cibles, clarifier les messages, choisir les supports, planifier les actions de communication

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Maîtriser la loi Handicap

Le point fort de la formation : des exercices pratiques vous familiarisent avec les aspects techniques de la loi et les modalités de calcul

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Responsables Ressources Humaines
- Responsables de PME, de centres de profit

Objectifs

- Appréhender l'esprit de la loi
- Approfondir les aspects techniques de la loi
- Identifier les différentes façons de répondre à l'obligation légale
- Connaître les aides et les ressources appropriées

Animateur

Agnès Wohlhuter

Programme

- **La loi du 11 février 2005 :** la finalité de la loi, les obligations et les enjeux pour l'entreprise
- **L'obligation d'emploi :** les différentes modalités de réponses, les catégories de bénéficiaires, le process d'obtention de la RQTH et des autres types de reconnaissance
- **Les modalités de calcul :** décompter ses unités bénéficiaires et manquantes, calculer son taux d'emploi et sa contribution. Les cas particuliers de proratisation : les temps partiels, les intérimaires, les stagiaires, les personnes dont la RQTH arrive à échéance**.** Le recours au secteur adapté. Optimiser sa DOETH : les unités de minoration, la reconnaissance de la lourdeur du handicap, les ECAP, les 10 % déductibles
- **Autres obligations :** l'emploi des personnes handicapées dans le cadre des NAO, les droits des personnes handicapées
- **Contractualiser :** les accords d'entreprise, les conventions Agefiph
- **Le réseau et les aides dont peuvent bénéficier les entreprises :** placement, maintien dans l'emploi, secteur adapté, IPRP

Modalités

Durée : 1 journée
Coût : 600 € net de taxe par participant

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Retour au sommaire

Recruter des collaborateurs handicapés

Le point fort de la formation : une formation qui vous permet de maîtriser le processus de recrutement de a à z, de la recherche de candidats à l'évaluation de l'intégration

Public

- Chargés de Mission Handicap
- Relais Mission Handicap
- Recruteurs
- Managers

Objectif

- Maîtriser le processus de recrutement, de la recherche de candidats à l'intégration

Animateurs

Stéphanie Galvan

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

Jour 1

- Pourquoi agir en faveur de l'intégration des personnes handicapées ?
- Prendre conscience des stéréotypes pour agir
- Anticiper les besoins
- Elargir son sourcing
- Mobiliser les aides internes et externes
- Adapter et le processus de recrutement
- Définir le besoin et le profil de poste

Jour 2

- Sélectionner les candidatures
- Mener l'entretien de recrutement
- Appréhender la compatibilité poste / candidat
- Savoir fonder sa décision de recrutement
- Préparer l'intégration
- Carnet de route

Modalités

Durée : 2 jours continus
Coût : 1 200 € net de taxe par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Etre tuteur d'un collaborateur handicapé

Public

- Collaborateurs placés dans un rôle de tuteur d'un salarié handicapé

Objectifs

- Savoir aider un collaborateur handicapé à s'intégrer dans le collectif de travail
- Savoir adapter son aide à la personne
- Se positionner par rapport aux autres acteurs de l'entreprise

Animateurs

Aline Perdriel

Bertrand Hardy

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

1ère séquence

- **Ouvrir ses portes aux personnes handicapées :**
  Ce qu'il faut savoir pour convaincre que le handicap dans l'entreprise, c'est légitime et c'est possible
  Comprendre les attentes de la personne handicapée
- **Les acteurs de l'intégration**
  Connaître son rôle et celui des acteurs internes et externes
- **Préparer et accompagner l'entrée du filleul**
  Comment impliquer le filleul, préparer la prise de poste, vérifier l'accessibilité ?
  Dans quels cas et comment informer l'équipe ?

terrain

2ème séquence

- **Adapter et personnaliser son accompagnement :**
  Connaissance et accompagnement des différents handicaps
- **Debrief de l'intersession et retours d'expérience**

terrain

3ème séquence

- **Accompagner son filleul sur le plan administratif**
- **Debrief de l'intersession et retours d'expérience**

Une formation qui vous accompagne dans votre rôle de tuteur et vous aide à faire face aux situations de terrain

En option : Une HOTLINE qui offre la possibilité aux personnes ayant suivi ce module de nous poser autant de questions qu'elles le souhaitent sur une durée de 6 mois

Modalités

Durée : 3 jours discontinus
Coût : - formation : 1 800 € net de taxe par participant, repas compris
- formation + hotline : 2 100 € net de taxe par participant

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Manager une équipe intégrant un collaborateur handicapé

Apports et échanges d'expériences, autour de scénettes filmées

Public

- Personnes manageant des collaborateurs handicapées dans leur équipe, ou susceptibles d'être dans cette situation

Durée : 1 jour

Objectif

- Savoir intégrer durablement dans son équipe un collaborateur en situation de handicap
- Savoir adopter les bons comportements face à une personne en situation de handicap
- Savoir faire face aux situations délicates

Animateurs

Bertrand Hardy

Stéphanie Galvan

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

Les principes et dispositifs d'entreprise qui facilitent la tâche des managers

- Principes fondateurs d'une politique handicap
- Les outils et process
- Le process de recrutement : règles, précautions et modalités

Le manager, maillon-clé de la politique en faveur des personnes handicapées

- Rôle du manager dans la démarche
- Ses appuis internes

Accueillir et intégrer un collaborateur handicapé

- L'intégration, une démarche de management
- Se poser les bonnes questions pour préparer l'intégration du nouveau dans l'équipe
- Accompagner l'intégration : étapes et outils
- Fonctionner avec le tuteur

Manager un collaborateur handicapé au sein de son équipe

- Savoir aborder le handicap en situation de management
- Se positionner en tant que manager vis-à-vis d'une personne handicapée
- Savoir maintenir l'équilibre du fonctionnement en équipe
- Savoir gérer les situations difficiles
- Savoir mobiliser les ressources internes pour gérer certaines situations

Modalités

Durée : 1 journée
Coût : 600 € net de taxe par participant

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Maintien dans l'emploi : savoir détecter les situations

Public
- Managers

Objectifs
- Savoir déceler des difficultés de santé nécessitant une démarche de maintien dans l'emploi
- Savoir comment agir face à ces situations

Animateurs

Gaël Bardin

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Maintien dans l'emploi : objectifs et enjeux du maintien dans l'emploi**

  Enjeux économiques, RH, commerciaux, humains du maintien dans l'emploi
  Les obligations légales de l'employeur
  Les obligations liées à l'accord Handicap
  Objectifs et bénéficiaires

Une formation courte et interactive pour acquérir les bons réflexes
Une formation animée par des ergonomes

- **La méthodologie du maintien dans l'emploi**

  Le process de maintien dans l'emploi
  Importance de l'anticipation
  Les acteurs du maintien dans l'emploi
  et l'organisation de la prise en charge : la Cellule de Maintien
  Rôle du manager

- **Détecter et signaler les situations de difficulté**

  Signes et observables de l'apparition d'une difficulté d'un salarié dans son activité
  Se baser sur des faits significatifs
  Quand et à qui signaler ?

- **Participer à la démarche de maintien dans l'emploi**

  Aider à l'analyse de la problématique, à la recherche des solutions
  Contribuer à leur mise en œuvre et leur évaluation

Modalités

Durée : 0,5 jour
Coût : 300 € par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Réussir les démarches de maintien dans l'emploi

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Responsables Ressources Humaines
- Responsables de PME, de centres de profit, managers
- Médecins du Travail

Objectifs

- Savoir prendre en charge efficacement les situations de maintien dans l'emploi
- Maintenir un collaborateur dans une dynamique d'insertion professionnelle

Animateurs

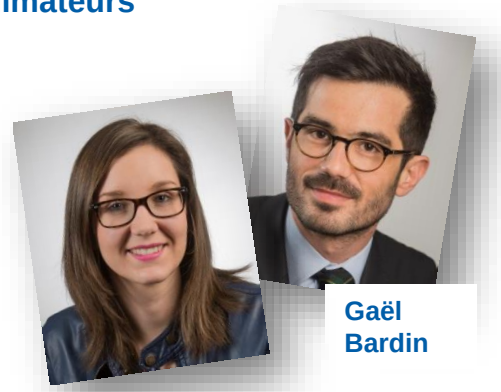

Aline Perdriel

Gaël Bardin

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Comprendre la problématique du maintien dans l'emploi**

  Objectifs et enjeux du Maintien dans l'Emploi
  Définitions et principales notions juridiques

- **Comment identifier et prendre en charge les situations ?**

  Savoir détecter les situations pour mieux anticiper les avis d'inaptitudes
  Quand, comment, et avec quels acteurs déclencher une démarche ?
  Savoir analyser une situation et identifier les facteurs générant la difficulté au poste
  Rechercher et analyser les solutions de maintien en interne
  Identifier des pistes de reconversion professionnelle à l'externe
  Manager et mettre en œuvre les solutions

Une formation animée par des experts ergonomes
L'analyse et le traitement en formation des problématiques remontées par les participants en amont de la session

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : - formation : 600 € net de taxe par participant, repas compris
- formation + hotline : 900 € net de taxe par participant

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Maintien dans l'emploi : consolider les savoir faire

Public

- Personnes ayant une expérience de conduite ou d'implication dans des démarches de maintien dans l'emploi

Objectifs

- Revisiter et améliorer ses pratiques de maintien dans l'emploi
- Fonctionner en mode projet
- S'enrichir des expériences mutuelles

Animateurs

Bertrand Hardy

Aline Perdriel

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

Un approfondissement s'appuyant sur les situations vécues sur le terrain

- **Le maintien dans l'emploi dans le rétroviseur**
  Analyse rétrospective des expériences de maintien dans l'emploi
  Pourquoi et comment anticiper les situations ?
- **L'intérêt de travailler en pluridisciplinarité**
  La cellule de maintien, poumon de la démarche
  Le pilote de la démarche : profil et responsabilités
  Le médecin du travail, un acteur central à mobiliser
- **Mettre le salarié au centre du projet et savoir l'accompagner**
  Prendre en compte la dimension psychologique
  Apporter un soutien adapté
- **Faire travailler efficacement une cellule de maintien dans l'emploi**
  Animer les réunions et faire produire la cellule de maintien
  Analyser correctement les situations pour mieux les résoudre
  Utiliser les techniques de créativité pour trouver des solutions
- **Piloter les démarches**
  Suivre l'avancement de l'ensemble des situations
  Evaluer les résultats
  Les 9 fondamentaux de la conduite des projets de maintien dans l'emploi

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Collaborer avec le Secteur Adapté

Le point fort de la formation : vous repartez avec des nouvelles idées de collaboration et votre carnet de route personnel, mettant en évidence les priorités, les étapes, les acteurs

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap

Objectifs

- Connaître les différentes structures et les modes de collaboration possibles
- Identifier ses potentiels et construire les partenariats
- Convaincre et mobiliser les acteurs concernés (achats, services généraux…)
- Dresser son carnet de route et faire vivre la Politique « secteur adapté » dans la durée

Animateurs

Stéphanie Galvan

Programme

Le Secteur Adapté : une alternative et une piste complémentaire à l'emploi direct des personnes handicapées

- Le Secteur Adapté, une réponse à l'obligation d'emploi encore sous exploitée
- Comprendre le fonctionnement du Secteur Adapté et les collaborations possibles
- Découvrir les modalités de valorisation et les dispositifs d'aides
- Identifier les freins, les leviers et les résistances internes et externes

- Réaliser un diagnostic interne et découvrir les potentiels de collaboration
- Identifier les logiques d'acteurs pour mieux convaincre et mobiliser les décideurs
- Identifier les ressources externes adéquates et définir les principes de la collaboration
- Construire et déployer le plan d'actions
- Optimiser le recueil des données et évaluer les résultats

Une formation qui se déroule dans un ESAT, et qui vous permet de rencontrer des acteurs de ce secteur

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Retour au sommaire

A la découverte du handicap

dans le travail et hors champ professionnel

Le point fort de la formation : Une formation concrète pour progresser dans sa perception du handicap, sa relation à la personne handicapée, la connaissance des droits et des dispositifs

Public

- Tout salarié souhaitant se familiariser avec la thématique du handicap, à titre professionnel ou privé

Objectifs

- Etre en mesure d'apporter une aide adaptée à la personne handicapée et d'apporter des réponses à ses questions

Animateurs

Annelise Wiart

Agnès Wohlhuter

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Handicap : de quoi parlons-nous ?**
  Notion de 'situation de handicap' : relativité du handicap.
  Différents types de handicaps : diversité du handicap.
  Quels moyens pour compenser les handicaps ?
  Principaux freins et leviers rencontrés en entreprise : comment lever les résistances ?
- **Les droits des personnes handicapées**
  Droits de la personne handicapée et de son entourage / obligations de la collectivité
  Acteurs autour de la question du handicap
  Aides accessibles aux personnes handicapées
- **Savoir adapter son comportement et sa communication**
  Avoir les bons gestes face à une personne ayant une déficience motrice
  Communiquer avec une personne présentant une déficience auditive
  Savoir accompagner une personne déficiente visuelle
  Adapter sa communication avec une personne déficiente intellectuelle
  Gérer la relation avec une personne présentant une déficience psychique.

Modalités

Durée : 1 journée
Coût : 600 € net de taxe par participant

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Retour au sommaire

Face aux risques : maîtriser les fondamentaux de la santé et sécurité

Public

- Responsables santé et sécurité
- Chargés des conditions de travail
- Acteurs RH
- Management

Objectifs

- Faire le point sur les connaissances indispensables en santé sécurité
- Participer activement à la construction et la mise en œuvre d'une démarche de prévention
- Pouvoir dresser le bilan de son entreprise, analyser les écarts avec la réglementation et élaborer des axes de progrès
- Savoir se préparer et réagir en cas de situation difficile

Animateur

Agnès Wohlhuter

Annelise Wiart

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **L'enjeu partagé de la prévention santé sécurité**
  Les enjeux sociaux, économiques et sociétaux
  Les obligations et les responsabilités engagées
- **Les notions essentielles en santé sécurité**
  Accident de travail, maladie professionnelle, inaptitude, mesures de prévention règlementaires…
  Que dit la loi ? Quelles actions opérationnelles ?
- **Les outils et méthodes d'une démarche de préver**
  Analyser les sinistres
  Renseigner le Document Unique
  Construire un plan de prévention
  Travailler en amélioration continue
- **Les acteurs internes et externes :**
  Qui sont-ils ?
  Quels sont leurs moyens d'incitation ?
  Comment mobiliser et collaborer ?

Le point fort de la formation : une approche pédagogique qui vous fait vivre les mises en situation ! Vous entrez dans la peau d'un chargé de sécurité à travers des séquences images et des séquences vidéos suivies de phases d'échanges et de questions-réponses…

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris.

Retour au sommaire

Intégrer les démarches pénibilité et les risques psycho-sociaux dans le Document Unique

Public

- Acteurs RH
- Management
- IRP
- Responsables santé et sécurité
- Chargés des conditions de travail

Objectifs

- Intégrer les risques psycho-sociaux dans le Document Unique
- Créer le lien avec l'évaluation de la pénibilité au travail
- Faire du Document Unique un outil opérationnel de prévention des risques

Animateur

Annelise Wiart

Antoine Dezalay

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Obligations légales et enjeux de la prévention des risques professionnels**
  Obligations et responsabilités en termes de prévention des risques
  Cadre réglementaire des RPS et nouvelles obligations sur la pénibilité au travail
- **Regard croisé sur les pratiques d'évaluation des risques**
  Analyse de groupe sur les approches et outils utilisés par les participants
  Forces et faiblesses des différentes méthodologies
- **Evaluer les Risques psychosociaux**
  Clarifier la stratégie et construire la démarche d'évaluation
  Méthodes et outils d'évaluation
  Identifier et analyser les situations et zones à risque
  Explorer les solutions
- **Intégrer les Risques Psychosociaux dans le DU**
  Définir un mode de cotation adapté
  Formaliser les résultats de l'évaluation des RPS dans le Document Unique
  Intégrer et mettre en cohérence la dimension RPS dans le plan de prévention
- **Donner du lien avec la démarche d'évaluation de la pénibilité**
  L'évaluation de la pénibilité, vue comme un outil d'évaluation du plan de prévention

Le point fort de la formation : faire du DU un outil vivant et efficace de la politique de prévention

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris.

Retour au sommaire

Stress et risques psychosociaux : comprendre pour agir

Public

- Acteurs RH
- Management
- IRP
- Responsables santé et sécurité
- Chargés des conditions de travail

Objectifs

- Appréhender les obligations et les enjeux pour l'entreprise
- Identifier les facteurs de stress, connaître ses manifestations et effets sur la santé
- Savoir mener une démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux

Animateur

Annelise Wiart

Antoine Dezalay

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand
l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

Le point fort de la formation : des séquences vidéo illustrent les messages et alimentent la réflexion

- **Les différents types de risques psychosociaux :** les notions de stress, mal-être, violence et souffrance au travail, harcèlement, dépression, épuisement professionnel…
- **Les facteurs de troubles psychosociaux** : conditions de travail, organisation, management…
- **Les caractéristiques du stress** : stress aigu et stress chronique, stress et performance individuelle, approche physiologique du stress
- **Le stress** : fragilité individuelle ou symptôme d'un problème collectif ?
- **Comment déceler les phénomènes de risques psychosociaux** : symptômes physiques, émotionnels, cognitifs, comportementaux
- **Les incidences du stress et des risques psychosociaux** : sur la santé des individus, sur la performance de l'entreprise
- **Evolutions légales et enjeux pour l'entreprise**
- **Les étapes clés** d'une démarche d'évaluation et de prévention

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris.

Retour au sommaire

Pénibilité : évaluation, plan d'action et compte pénibilité

Public

- DG / DRH
- Responsables HSE

Objectifs

- Maîtriser le dispositif légal
- Conduire la démarche de diagnostic et d'évaluation
- Piloter le plan de prévention et de réduction de la pénibilité

Animateurs

Antoine Dezalay

Bertrand Hardy

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Le dispositif légal**
  Pénibilité et facteurs de pénibilité : définitions
  Obligations et risques
  Négocier un accord ou plan d'actions : qui est concerné ? Quels contenus ? Quels indicateurs ?
  Etablir et actualiser les fiches d'exposition individuelles
- **Evaluer la pénibilité : démarche et outils**
  Réaliser le diagnostic pénibilité : quels acteurs ?
  Quelles étapes ? Quels outils ?
  Construire le référentiel d'évaluation : critères de pénibilité, seuils, système de cotation
  Elaborer la cartographie des postes et des facteurs de pénibilité
- **Piloter et animer le plan de prévention de la pénibilité**
  Définir les actions de réduction et de prévention de la pénibilité
  Hiérarchiser les actions d'amélioration et les orchestrer dans le plan de prévention
  Faire le lien avec le Document Unique et les plans d'actions existants en matière de santé au travail (stress / RPS, plan seniors, politique Handicap…)

Le point fort de la formation : une expertise dans la conduite de démarches de réduction de la pénibilité

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris.

Retour au sommaire

Prévention des TMS : agir sur la pratiques professionnelles

Public

- Acteurs RH
- Management
- IRP
- Responsables santé et sécurité
- Chargés des conditions de travail

Objectifs

- Donner aux stagiaires les moyens pour que chacun intègre la prévention des TMS dans ses pratiques professionnelles

Animateurs

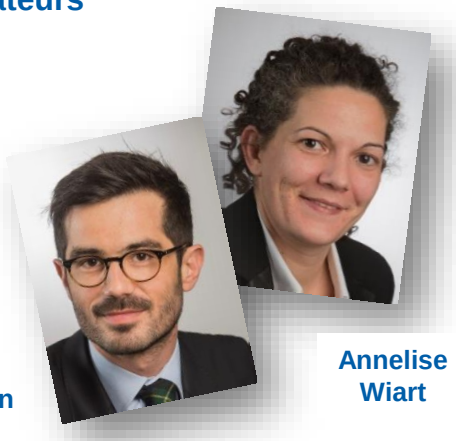

Gaël Bardin

Annelise Wiart

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand
l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Programme

- **Comprendre ce que sont les TMS :** définition des TMS. Comment les TMS apparaissent-ils ? Manifestations des TMS, chiffres-clés
- **Appréhender les enjeux liés à la prévention des TMS :** incidence des TMS sur la performance économique, sociale et sociétale
- **Découvrir les principaux volets du contexte légal lié à la prévention des TMS :** responsabilité de l'employeur, mécanisme de tarification, procédure de reconnaissance de maladie professionnelle…
- **Comprendre les facteurs de TMS :** les facteurs biomécaniques, psychosociaux, organisationnels. La notion de norme et de geste professionnel
- **Comment agir sur les TMS :** identifier dans l'organisation et les pratiques de travail ce qui peut générer des TMS. Repérer et actionne les leviers de changement. Communiquer, lutter contre les idées reçues
- **Connaître le rôle des acteurs :** INRS, ANACT, ARACT, CRAM, CNAMTS, ergonomes, SST, CHSCT, IRP
- **Coordonner les acteurs internes et externes liés au projet**

Le point fort de la formation : vous analysez les facteurs de risques d'une situation de travail à partir de séquences vidéo

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris.

Retour au sommaire

Intégration professionnelle et Qualité de Vie au Travail des personnes malades chroniques

Point fort de la formation : La force des témoignages d'une association d'entreprise (Cancer@work) et d'un collectif d'associations de malades

Public

- Chargés de Mission Handicap et relais Mission Handicap
- Acteurs Ressources Humaines
- Managers

Objectifs

- Améliorer la connaissance des effets des maladies chroniques (cancer, sclérose en plaques, VIH, diabète...) dans le milieu du travail
- Analyser les organisations du travail et comprendre dans quelle mesure elles sont discriminantes pour les collaborateurs devant articuler ensemble maladie et travail
- Construire les processus de gestion collective de ces situations au sein de l'entreprise

Animatrice

Stéphanie Galvan

Programme

- **Donner corps à une réalité sous-estimée** : panorama, chiffres clés, prévalence des maladies chroniques
- **Identifier les idées reçues pour mieux les combattre**
- **Mieux en comprendre les effets pour la personne** : les effets de l'annonce (dire ou ne pas dire au travail ?), de la chronicité, de la fatigabilité et de la variabilité
- **Savoir objectiver les impacts professionnels** par une analyse des situations de travail
- **Agir pour la qualité de vie au travail** : quelles solutions innovantes mettre en œuvre ? quels acteurs mobiliser ?
- **Agir pour le retour et le maintien dans l'emploi** : comment améliorer les circuits existants de prise en charge et les conditions de leur utilisation ? Comment permettre aux collaborateurs de faire le lien entre maladie et handicap ?

Point fort de la formation : Vous repartez avec un outil de mesure permettant de cerner la prévalence de cette question au sein de votre organisation et les attentes des collaborateurs concernés

Modalités

Durée : 1 jour
Coût : 600 € net de taxe par participant, repas compris

Le coût de la formation est imputable soit au budget Mission Handicap soit au budget formation. Déduction possible de la contribution libératoire versée à l'Agefiph.

Pour vous inscrire, connaître les prochaines dates de cette formation ou obtenir des renseignements : Lucia Moirand
l.moirand@arianeconseil.fr - 04 74 28 88 64

Retour au sommaire